

**De :** [Benoit.VALLET@sante.gouv.fr](mailto:Benoit.VALLET@sante.gouv.fr) [mailto:[Benoit.VALLET@sante.gouv.fr](mailto:Benoit.VALLET@sante.gouv.fr)]

**Envoyé :** dimanche 25 septembre 2016 17:54

**À :**

**Cc :** Christine LEMEUX SAP; [Zinna.BESSA@sante.gouv.fr](mailto:Zinna.BESSA@sante.gouv.fr); [Patrick.AMBROISE@sante.gouv.fr](mailto:Patrick.AMBROISE@sante.gouv.fr)

**Objet :** TR: DGS, recommandations SFA, liens d'intérêts avec lundbeck ou autre organisme

**Importance :** Haute

Cher Professeur, cher confrère,

Vous m'avez interpellé au sujet de l'élaboration des recommandations de la Société Française d'Alcoologie (SFA) qui sont, selon vous, cautionnées par la DGS.

En 2014, la DGS, après étude du dossier de demande de subvention, n'a pas souhaité financer la demande de la SFA au sujet de l'élaboration des recommandations.

Je suis très attaché au développement de la recherche et la diffusion de connaissances, qui constituent des leviers aux actions de santé publique. A ce titre, la DGS est amenée à soutenir les sociétés savantes. Dans ce cadre, la DGS octroie, depuis 2014, une subvention à hauteur de 33.000 euros à la SFA, soit 23.000 euros pour la réalisation de 4 sessions de formation à la méthodologie de recherche et de publication lors des journées de la SFA et 10.000 euros pour la revue « Alcoologie et addictologie ». **En l'occurrence, ces actions n'ont pas pour objectif de réaliser des recommandations.**

Je vous remercie d'avoir attiré mon attention sur le besoin de transparence et je puis vous assurer de ma vigilance au sujet des partenariats entre les sociétés savantes et les industriels.

Je vous prie de croire, Cher Professeur, cher confrère, à l'assurance de ma considération distinguée.

*Le Directeur général de la Santé*

Pr Benoit VALLET

